

Identification

Identifiant	77SIS11125
Nom usuel	Projet d'aménagement "Coeur Village"
Adresse	rue de la maison neuve
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	SAINT PATHUS - 77430
Caractéristiques du SIS	<p>Le site accueille actuellement des entrepôts et d'anciens bâtiments en friche, avec des espaces extérieurs boisés. L'étude historique a mis en évidence la présence de quatre cuves enterrées de fioul au droit du site. Le site a été occupé depuis les années 1959 par une ferme. Au vu de cet usage, la présence de produits phyto-sanitaires dans les sols a été suspectée.</p> <p>Dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg de la commune de Saint-Pathus pour la réalisation de logements individuels et collectifs et de commerces, une étude environnementale a été réalisée sur le site . L'objectif est de déterminer si au droit du sol, les anciennes activités ont engendré une pollution.</p> <p>Les analyses réalisées ont permis de mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none">- la présence de métaux lourds (28 mg/kg d'arsenic, 60 mg/kg de nickel et 160 mg/kg de zinc) à des teneurs inférieures à celles présentes dans les sols naturels non pollués,- la présence d'hydrocarbures (HCT C10-C40) au droit de l'ensemble des sondages sauf un, avec une concentration maximale de 174 mg/kg,- la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) à des teneurs inférieures au bruit de fond géochimique, au droit d'une cuve à proximité de la maison d'habitation, mais également au droit du bâtiment actuel, des cuves enterrées dans la partie nord-est et des bâtiments actuellement présents,- la présence de BTEX (0,12 mg/kg) au droit de la cuve enterrée à proximité de l'ancienne maison d'habitation,- des produits phyto-sanitaires au droit des sondages où ces composés ont été recherchés, <p>Le bureau d'études a conclu qu'aucun impact n'a été identifié au droit du site lors de la campagne d'investigations. Il précise néanmoins, que la présence d'indices organoleptiques (odeur d'hydrocarbures) a été identifiée au droit d'un sondage réalisé à proximité d'une des anciennes habitations, sans qu'un impact n'ait été identifié au vu des résultats analytiques de l'échantillon.</p> <p>Concernant la problématique des produits phyto-sanitaires, le bureau d'études indique que certains composés identifiés ont été interdits en raison de leur toxicité (dieldrine et chlordane).</p>
Etat technique	Site traité avec risque résiduel acceptable (ARR)
Observations	Le projet d'aménagement du site, d'une superficie d'environ 37000 m ² , prévoit la réalisation de 340 logements répartis en plusieurs lots.

L'emprise concerne le premier lot, au droit duquel, la démolition des bâtiments présents est d'ores et déjà prévu.

Une Analyse des Risques Résiduels (ARR) a été menée par la suite, en retenant comme source de pollution identifiée, la présence de produits phyto-sanitaires, d'HCT et de métaux lourds.

Au vu des résultats de l'ARR, le bureau d'études a recommandé la mise en œuvre d'une couche de 30 cm de terres végétales saines sur les sols restant en place au droit des zones enherbées.

La DRIEE, a émis un avis n°DRIEE-SDDTE-2017-034 du 15 mars 2017 dispensant de la réalisation d'une étude d'impact. Il conviendra à l'aménageur de s'assurer de la compatibilité de l'état des milieux (sols et eaux souterraines) avec l'usage futur envisagé, et tous les déchets présents sur le site devront être évacués vers des centres agréés.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 685263.0 , 6885918.0 (Lambert 93)

Superficie totale 73093 m²

Perimètre total 3484 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT PATHUS	ZD	139	13/08/2019
SAINT PATHUS	ZD	162	13/08/2019
SAINT PATHUS	ZD	47	13/08/2019
SAINT PATHUS	ZD	148	13/08/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Localisation du site		Oui
Plan des sondages		Oui
Résultats d'analyses		Oui

Cartographie

